

République Démocratique du Congo

MUTUELLE D'ASSURANCE SANTE MATUNZO RAISI

" MASMARA " asbl



PROCES VERBAL DE LA PREMIERE REUNION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE DES MEMBRES FONDATEURS DE LA MASMARA,ASBL

Nous, membres fondateurs de Mutuelle d'assurance santé Matunzo Raisi, MASMARA asbl, de la République Démocratique du Congo RDC, réunis ce 27 Juillet 2011 en la première assemblée constituante au Domicile sis sur avenue MULU N° 27, Quartier Keshero, commune de Goma en ville de Goma;

Préoccupés par le fait qu'en RDC, 99% des citoyens et citoyennes vivent en dessous du seuil de pauvreté et n'ont pas accès à des soins santé de qualité car la plus part des Congolais et Congolaises sont insolvable vis-à-vis des factures de soins de santé émises par des institutions sanitaires qui fonctionnent principalement par le système de paiement cash de soins,

Vu que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) insiste que chaque individu a droit aux soins de santé équitables de qualité et que les soins de santé doivent être économiquement, socialement et culturellement accessibles, ce qui n'est pas encore malheureusement le cas dans le pays ;

Considérant le fait que l'OMS prône les systèmes d'assurance santé comme l'un des mécanismes efficaces pour financer les soins de santé afin de les rendre accessibles à tous, et que malheureusement ce type de système d'assurance maladie reste encore faiblement implanté ou quasi inexistant en RDC.

Vu que quatre principaux mécanismes d'assurance maladie sont utilisés pour mutualiser les risques (Gottret & Schieber, 2007), à savoir (1) les régimes financés par l'Etat ; (2) les régimes sociaux d'assurance maladie ; (3) les assurances maladies volontaires ou privées et (4) les assurances maladie à base communautaire ;

Entendu que le système d'assurance santé à base communautaire, représente un régime à but non lucratif auquel l'adhésion est volontaire et se caractérise généralement par des plans de paiement préalable offrant des soins de santé gérés par une communauté des membres.

Convaincus de la nécessité pour le Gouvernement de la RDC et ses partenaires de s'attaquer aux causes profondes du dysfonctionnement du système de financement de la santé et de l'inaccessibilité de la population aux soins, tels que reconnus à travers les engagements pris dans la Déclaration de la table ronde sur la santé en République Démocratique du Congo tenue à Kinshasa le 12 Mai 2004 pour améliorer la santé de la population congolaise et particulièrement dans les domaines de la gestion, de l'offre et du financement

République Démocratique du Congo
MUTUELLE D'ASSURANCE SANTE MATUNZO RAISI

“ MASMARA ” asbl



des soins de santé, des médicaments et du personnel de la santé et dans le domaine de l'accès de la population aux soins de santé de qualité ;

Reconnaissant la responsabilité qui incombe au Gouvernement, à chaque Congolais et Congolaise, à chaque famille et à l'ensemble de la communauté de la RDC de garantir la santé individuelle et collective des populations comme droit fondamental et élément essentiel pour le développement et pour la réduction de la pauvreté ;

Notant avec satisfaction les opportunités et potentialités pour l'implantation des mutuelles de santé dans le pays, contexte marqué, notamment par :

1. *Nombreuses initiatives de solidarités mutuelles au sein des communautés de la RDC;*
2. *Le Rapport d'Etat Santé et Pauvreté ;*
3. *L'engagement dans le processus du DSRP avec la collaboration de différents partenaires au développement ;*
4. *Les efforts fournis par le Gouvernement, les ONGs Nationales et Internationales pour répondre aux engagements en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ;*

Considérant les objectifs du Programme National de Promotion des mutuelles de santé (PNPMS), et trouvant qu'il est plus que jamais urgent de renforcer le système de santé de la République Démocratique du Congo par l'organisation des systèmes d'assurance maladie , pour contribuer tant soit peu, aux difficultés d'accès des populations congolaises aux soins de santé ;

DECIDONS ET DECLARONS CE QUI SUIVIT :

1. Il est créée une **M**utuelle d'**A**ssurance **S**anté **M**atunzo **R**aisi en sigle « **MASMARA** », à base communautaire, - pour améliorer l'accessibilité des populations aux soins de santé de qualité, avec trois volets additionnels (ristourne financier, octroie des crédits et aide humanitaire),

- pour renforcer le pouvoir d'achat des membres afin de garantir leur fidélisation à la mutuelle (à travers les volets ristourne financier et octroie des crédits) ;

République Démocratique du Congo

MUTUELLE D'ASSURANCE SANTE MATUNZO RAISI

“ MASMARA ” asbl



- et pour concrétiser la solidarité mutuelle des membres envers les sinistrés de diverses crises humanitaires par l'utilisation des ressources « bonus » de la mutuelle (volet humanitaire).

2. Cette mutuelle fonctionnera selon les statuts et le règlement d'ordre intérieur en vigueur.
3. La mutuelle s'alignera aux normes du programme national de promotion des mutuelles de santé (PNPMS) de la RDC.

Fait à Goma, le 27 Juillet 2011

N° Ordre	Nom, post nom et prénom	Qualification	Adresses	Fonctions dans MASMARA	Date et signatures
1	Dr JPK MAKELELE, MD.MPH	Médecin spécialiste en santé publique	Quartier Keshero, Avenue MULU N° 27, Ville de Goma Tel :0810001475 Email :drjpkmakelele_m_amos@yahoo.fr	Directeur Central et Desk Officer (DC/DO)	
2	Mme Abigaël Kabugho Katsangire	Administrateur des institutions de santé G3 AGIS		Administrateur Gestionnaire financier principal (AFP)	
3	Mr Ibrahim Kamathe Masumbuko	D4	Quartier Office II, Avenue N°	Sensibilisateur et marketeur central (SMC)	
4	Dr Roger Hamuli Bishimina	Médecin spécialiste en Santé de la Reproduction et en urgences médico sanitaires		Médecin contrôleur central (MCC)	
5	Dr Benoit Tshongo Kambale	Médecin Généraliste		Médecin conseil	
6	Mme Tshongo Kavira Lucie	G3 en Gestion des affaires et Sciences	Quartier Keshero, Avenue MULU N° 27, Ville de Goma Tel :0998765735 Email :lucietshongokavira@ya	Secrétaire-comptable de direction centrale (SEDC)	

République Démocratique du Congo
MUTUELLE D'ASSURANCE SANTE MATUNZO RAISI

“ MASMARA ” asbl



		Economiques	hoo.fr		
7	Mr Ara Kalendi	L2 Démographe	Quartier Kindele, Avenue Bikoro N° 27, Ville de Kinshasa Tel :0998707193 Email : akalendi@yahoo.fr	Conseiller principal	
8	Dr Bibishe	Médecin Généraliste		Médecin conseil	